

Je désire dès maintenant remercier l'honorable leader du Gouvernement de l'honneur qu'il a fait à moi-même et à la circonscription d'Algoma-Est en m'invitant à proposer l'Adresse en réponse au discours du trône qu'a prononcée Son Excellence le Gouverneur général, le vicomte Alexander, le représentant estimé de notre bien-aimé souverain.

Nous exprimons au Gouverneur général nos remerciements pour son aimable discours. Nous lui savons gré de l'honneur qu'il fait au Canada en s'acquittant d'heureuse façon des devoirs de sa haute fonction.

Par son entremise, nous exprimons à notre roi bien-aimé et à la famille royale nos sentiments de loyale soumission et d'affection. Nous sommes très conscients et fort heureux de l'affection inaltérable et du respect dont ils sont l'objet de la part des Canadiens qui prient pour le complet rétablissement de Sa Gracieuse Majesté. En tant que nation, nous avons été attristé par la nouvelle de son indisposition, comme nous nous sommes réjouis du très heureux événement que constituait la naissance d'un petit-fils royal, futur héritier du trône, ainsi que de la bonne santé de la princesse Elizabeth, duchesse d'Edimbourg.

Depuis la dernière session du Parlement notre estimé premier ministre, M. W. L. Mackenzie King, s'est retiré du poste qu'il a occupé pendant si longtemps avec une distinction et une habileté sans pareilles. Au cours de son long mandat, le Canada a atteint une place élevée parmi les nations du monde, une place que nous conserverons sous la direction de notre nouveau premier ministre M. Louis St-Laurent, dont les membres du Sénat connaissent bien les aptitudes et l'entière compétence pour remplir ces fonctions.

En mon nom et en celui de mes collègues récemment nommés, je désire remercier le leader du Gouvernement ainsi que les autres membres des deux côtés de la Chambre de l'accueil sincère qu'on nous a fait lorsque nous avons pris nos sièges. Je ne me sens pas tout à fait dépaycé ici. Je me rappelle avec plaisir avoir été mêlé à plusieurs d'entre vous à la Chambre des communes où, pendant de nombreuses années, j'ai eu l'honneur de représenter la circonscription d'Algoma-Est, que représente maintenant M. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures.

La circonscription d'Algoma-Est, y compris l'île de Manitoulin, est en grande partie rurale, et ses habitants s'adonnent aux diverses occupations qu'on trouve habituellement dans ces régions. Très avides de progrès, ils emploient les méthodes les plus modernes dans la culture mixte, l'exploitation forestière, la production du bois de pâte et du papier, l'industrie minière et la pêche. Peut-être ailleurs

au Canada et dans plusieurs parties des États-Unis notre région est-elle le mieux connue pour ses attractions touristiques, car le pêcheur et le touriste y trouvent un chaleureux accueil. Nos fermes se prêtent bien à l'élevage du bétail de boucherie, et en ce qui concerne la vente de ce produit, nous nous distinguons par la tenue de la plus importante journée annuelle de vente de bétail de boucherie au Canada. Cet événement a lieu sous la direction une société coopérative agricole bien organisée. De même on vend tous les automnes, plusieurs tonnes de dindeons qui trouvent facilement acquéreur grâce à leur excellente qualité.

Comme je l'ai dit précédemment, M. Lester B. Pearson représente Algoma-Est depuis l'élection complémentaire d'octobre dernier. Lorsque le comité exécutif libéral l'invita à poser sa candidature dans cette circonscription, le parti conservateur, reconnaissant la compétence remarquable avec laquelle il avait exercé ses fonctions diplomatiques, décida de ne pas lui faire d'opposition. Il a donc reçu tout leur appui et, en conséquence, il a remporté une victoire écrasante sur ses adversaires de la C.C.F. et du Crédit social. L'élection terminée M. Pearson se rendit à Paris afin de se joindre à la délégation canadienne qui assistait à la troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. En arrivant, il prit la direction de la délégation en remplacement de M. Chevrier dont les fonctions de ministre des Transports exigeaient le retour au Canada.

M. Pearson était déjà bien connu aux Nations Unies, car il avait joué un rôle de premier plan dans divers organismes internationaux tels que l'UNRRA. Membre de la délégation canadienne à San-Francisco quand la Charte fut rédigée, il a représenté le Canada par la suite à un certain nombre de réunions de l'Organisation des Nations Unies. Il a aussi joué un rôle prépondérant lors de la discussion de plusieurs questions internationales importantes, et quand il est entré dans le cabinet il s'était déjà acquis, à titre de fonctionnaire de l'État, une réputation enviable dans les affaires internationales. Cette réputation se fondait sur ses qualités personnelles de jugement et de sincérité. Aux yeux des gens de plusieurs pays, il représentait le Canadien typique: amical et familier, mais pratique et compétent. Aussi fut-il accueilli par plusieurs amis d'autres pays lorsqu'il s'est rendu à Paris afin d'exercer ses nouvelles fonctions de secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. M. Pearson a joué un rôle prépondérant dans les délibérations de l'Assemblée lorsqu'on a pris des décisions à l'égard de plusieurs ques-